

**INTITULE DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

ENSA NORMANDIE82021-775147\_PR\_TPCAU\_CAT 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE**  
*(A compléter par l'ENSA suivant exemple)*

Professeur / Théories et pratiques de la construction architecturale et urbaine /  
Catégorie 2

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	PROFARCH
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

<b>Région</b>	Normandie
<b>Département</b>	Seine Maritime
<b>Adresse</b>	27 rue Lucien Fromage, 76160 Darnétal

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)**

**1 500 caractères au maximum, espaces compris**

Fondée en 1903, l'ENSA Normandie s'est installée en 1984 sur les communes de Darnétal et Rouen (76), dans une ancienne usine témoin de l'architecture de la fin du XIX<sup>e</sup> s., au cœur d'un parc de 2,5 ha. L'école offre aujourd'hui 6000 m<sup>2</sup> de surface utile dédiée à l'enseignement de l'architecture, auxquels se rajouteront 500m<sup>2</sup> dédiés à la recherche en 2023 financés par le plan de relance de l'État.

L'ENSA Normandie est membre de la ComuE Normandie Université, qui regroupe l'ensemble de l'ESR de la nouvelle Région Normandie. Elle accueille 52 enseignants titulaires et associés dont 8 professeurs et 4 HDR, et 120 intervenants extérieurs, une équipe administrative de 40 agents, pour former près de 700 étudiants.

Son projet pédagogique est caractérisé par une Licence très intégrée, offrant un parcours de progressivité bien identifié et clôt par un semestre d'ouverture internationale. Cette Licence se développe avec un double cursus Licence architecture - Bachelor ingénieur avec l'INSA Rouen Normandie depuis la rentrée 2020, ainsi qu'une Licence délocalisée à Hanoï (Vietnam).

Le Master est structuré en trois domaines d'étude : Expérimentations (enjeux de l'éco-construction), Transform (enjeux de l'intervention dans l'existant) et Urbanités résilientes (la ville face aux changements climatiques). Elle délivre le master DRAQ en bi-cursus avec le département de Génie civil l'Université du Havre.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

L'Unité de recherche en architecture «Architecture, territoire, environnement – Normandie» a été labellisée Équipe d'accueil n°7464 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2016 (ATE – EA 7464). Elle dépend d'un établissement de tutelle : l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSA Normandie), elle-même établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'architecture et du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

ATE Normandie a pour mission la création, la diffusion et la valorisation de connaissances nouvelles auprès de la communauté scientifique. Son objectif est de constituer un lieu de recherche de référence, ancré dans son territoire, doté d'une identité stable et attractive pour les chercheurs comme pour les doctorants. L'Unité de recherche contribue à la politique scientifique de l'ENSA Normandie, participe à sa pédagogie et assure le lien entre la recherche et les

formations qui y sont dispensées. Elle a également vocation à développer des partenariats avec les acteurs régionaux de la recherche.

En juillet 2020 : l'Unité de recherche compte 39 membres dont 19 permanents (4 HDR + 1 en finalisation + 3 en préparation), 11 associés (dont 2 enseignants-chercheurs titulaires doctorants), 5 doctorants et 1 personnel administratif dédié.

Quatre axes thématiques ont été définis à partir des pôles de l'école et des recherches en cours : Architecture, environnement et cultures constructives ; Urbanités et ruralités résilientes ; Médiations ; Création.

2.3.2. ARCHE ou Architecture, environnement et cultures constructives. Cet axe thématique, centré sur le potentiel architectural de certains écomatériaux, est associé à l'expérimentation, dont l'étude et la pratique seront intensifiés, qu'elle soit pédagogique, opérationnelle dans le cadre du projet d'architecture ou scientifique.

2.3.3. URRBs ou Urbanités et ruralités résilientes Cet axe thématique est consacré à l'analyse des transformations de l'espace construit (urbain, rural et leurs imbrications et entre-deux) et est fondé sur des approches diachroniques et multiscalaires, allant du territoire jusqu'à l'habitat.

2.3.4. Médiations ou Culture, savoirs, médiations de l'architecture L'axe thématique Médiations concerne un vaste ensemble de discours et de pratiques qui concourent à la diffusion de la culture architecturale et urbaine, notamment à travers l'enseignement, les publications, les expositions et l'animation du débat public.

2.3.5. Création ou Dispositifs du sensible L'axe Création a pour objet de développer des savoirs dans les domaines de la théorie, de la conception et du projet en architecture, en urbanisme et en paysage, ainsi que dans celui de la production artistique réalisée dans le cadre de l'ENSA Normandie. Son objectif est d'étendre le champ des connaissances sur les processus de création en articulant de façon explicite et diverse recherche universitaire et production d'œuvres.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**3 000 caractères au maximum, espaces compris**

#### MISSIONS.

Les missions du professeur(e) recruté seront les suivantes :

- consolider le projet pédagogique de l'établissement ;
- participer à la politique de l'établissement visant le développement des formations en lien avec les institutions universitaires de la région Normandie ;
- s'insérer au sein de l'équipe existante du Domaine d'Etudes de Master « L'architecture de la ville et du territoire » ;
- participer aux travaux de la Chaire partenariale de pédagogie et de recherche « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie ;
- s'engager dans les instances de gouvernance de l'établissement et aux commissions accompagnant l'action pédagogique ;
- d'autres tâches pourraient inclure : le suivi des stages, la coordination pédagogique, la responsabilités d'expertise et d'évaluation, la participation active à une réflexion continue sur l'enseignement du champ TPCAU.

#### CHARGES PÉDAGOGIQUES

Le professeur(e) devra assurer une charge d'enseignement équivalente de 320 heures annuelles. Les actions et les enseignements devront s'engager et se formaliser en étroite relation avec l'équipe existante.

Le professeur(e) devra intervenir en cycle Licence et en cycle Master

En cycle Licence conduisant au Diplôme d'études en architecture (DEEA), il ou elle devra assurer un atelier de projet et un cours magistral semestriels portant sur l'initiation au projet architectural et urbain.

En cycle Master conduisant au titre d'Architecte diplômé de l'État (DEA), il ou elle devra assurer un atelier de projet et un cours magistral semestriels portant sur la relation entre le projet architectural et urbain avec les questions environnementales contemporaines, notamment les effets sur les territoires et les villes du changement climatique en acte. Dans ce contexte, un de ses cours pourrait contribuer aux activités pédagogiques de l'Institut d'Urbanisme de Normandie au Havre.

Si le/la candidat(e) est aussi docteur, il ou elle participera aussi aux séances de séminaire en cycle Master. Des interventions pourront être organisées au sein du séminaire du Domaine d'étude « L'architecture de la ville et du territoire » : à savoir « Territoire de l'eau : architecture, urbanisme et modes de vie ».

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des

connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

## 1 500 caractères au maximum, espaces compris

### DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE (A compléter par l'ENSA)

#### 1 - Expériences et compétences souhaitées

Le professeur(e) pourra appuyer sa candidature sur un choix entre deux lignes d'expertises :

1. Activité professionnelle en nom propre confirmée par des références et réalisations dans le champ du projet architectural et urbain, avec une spécialisation sur les questions environnementales, tant au niveau architectural qu'urbain et territorial. Un intérêt pour les questions de risque (connaissances techniques des risques, diagnostic et scénarisation des projets, résilience des territoires et des villes) constituera un facteur particulièrement apprécié.

2. Expérience dans la production culturelle et l'organisation de manifestation publiques concernant les questions environnementales à l'échelle architecturale et urbaine ; et/ou expérience au sein d'organismes ou d'institutions publiques concernant les projets et les stratégies d'aménagement des villes et métropoles et de leurs territoires face aux effets du changement climatique.

Expérience d'enseignement et de recherche dans les ENSAs requise.

#### 2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Au cycle Master, le professeur(e) sera rattaché au Domaine d'étude « L'architecture de la ville et des territoires ».

Ses travaux pédagogiques pourront s'inscrire au sein de la Chaire partenariale de pédagogie et de recherche « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie ».

#### 3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'architecte requis.

Activité professionnelle en nom propre confirmée par références et réalisations.

Implication dans le Laboratoire de recherche « Architecture, Territoire Environnement » (ATE, EA7464 – Ecole Doctorale 556 HSRT Normandie Université).

## 3 000 caractères au maximum, espaces compris

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)

#### Autres informations

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

### FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Normandie (à compléter par l'ENSA).

**CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

**Lien du site** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

**Personne à contacter** (A compléter par l'ENSA si besoin)

**Autre personne à contacter** (A compléter par l'ENSA si besoin)

Adresses électroniques uniquement